

Appel à articles

## Intelligence économique et développement durable De l'ignorance au mariage de raison ?

Numéro coordonné par :

Christian Marcon, professeur des universités en sciences de l'information et la communication, IAE - Université de Poitiers

Philippe Schäfer, professeur associé en sciences de gestion,  
Groupe Sup de Co, La Rochelle

L'étudiant intéressé par l'intelligence économique qui chercherait un master spécialisé associant l'intelligence économique et le développement durable serait sans doute surpris : il n'en existe pas. Est-ce un simple concours de circonstance ? Faut-il y voir, au contraire, le signal fort d'une relation difficile à établir entre deux disciplines ? Ou bien des pistes de réflexions interdisciplinaires peuvent-elles émerger de cette rencontre ?

Rien dans les multiples définitions de l'intelligence économique ne suggère une incompatibilité des deux logiques. Que l'on se reporte, par exemple, aux vingt-deux définitions répertoriées dans le rapport Carayon (annexe, p. 109-113). Les définitions sont de quatre types (Marcon, 2014) : un premier groupe voit dans l'intelligence économique un processus informationnel ; un second groupe n'y associe qu'une liste de fonctions à articuler ; le troisième groupe réfère l'intelligence économique à la question stratégique et le quatrième et dernier groupe propose un regard conceptuel, davantage ontologique. Il y est question de concurrence exacerbée, de création de valeur pour les parties prenantes, de problèmes productifs inédits, de détection de menaces et opportunités, de signaux faibles, d'approche prospective, de maîtrise et de développement de la dynamique économique, d'influence, de protection des savoirs, de veille... toutes activités que nous pourrions bien regarder comme contributives à la mise en place d'une stratégie de développement durable par une entreprise :

- Création de valeur partagée via l'intégration de la responsabilité sociale des entreprises ;
- Résolution des problèmes productifs nouveaux générés par le passage à une économie de la durabilité des produits, des services, des solutions ;
- Veille sur les menaces pesant sur l'économie industrielle du XXI<sup>e</sup> siècle et détection d'opportunités de développement via l'économie circulaire, l'agriculture biologique ou raisonnée, le financement collaboratif, l'économie du partage et solidaire... ;
- Innovation et protection de savoirs nouveaux propres à une économie durable ;

- Démarche prospective pour anticiper les futures réglementations voire les influencer par une activité de lobbying
- Aide au *reporting* extra-financier pour accroître sa légitimité sociale, gérer de nouveaux risques, assurer sa e-réputation et accroître son capital immatériel,
- Facilitation de sa communication auprès de ses parties prenantes,
- Ecoute de signaux annonciateurs de changements profonds.
- ...

Faut-il en déduire que l'intelligence économique est l'arme de l'industrie du XXe siècle, de cette industrie de grand capital, réputée, selon ses détracteurs, polluante, peu soucieuse de l'éthique des affaires, de l'environnement et des droits de l'Homme, usant d'influence pour défendre des intérêts libéraux ? Probablement pas. Que les partisans du développement durable ne connaissent pas l'existence de l'intelligence économique, ne la maîtrisent pas ou la regardent d'un œil exclusivement méfiant est plus probable. De même, le développement durable, reconnu comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs » (CMED, 1987), n'est-il pas un concept jugé obsolète ou méconnu par certains auteurs ? Sa pertinence et son acuité est-elle toujours en phase avec l'ampleur des défis à relever ?

Dans le cadre de cet appel à articles, nous proposons aux chercheurs d'apporter leur contribution à la réflexion qui doit être menée sur l'articulation de l'intelligence économique avec le développement durable.

Parmi les questions qui méritent d'être abordées, sans que cette liste soit limitative :

- La réflexion en terme de développement durable interroge-t-elle conceptuellement l'intelligence économique jusqu'à concevoir une *intelligence économique de la durabilité* ?
- Le recours à l'intelligence économique dans le cadre du développement durable requiert-il de nouveaux outils ? de nouvelles méthodes? de nouveaux repères stratégiques ? une nouvelle éthique comme composante d'une démarche de responsabilité sociale des organisations ?
- Les acteurs du développement durable sont-ils réfractaires à ce que l'intelligence économique signifie ? Est-ce affaire de culture professionnelle ? de regard sociétal ?
- Plus fondamentalement, l'intelligence économique peut-elle être au service d'un développement durable ? La co-construction a-t-elle un sens, un intérêt ?
- Comment concevoir une intelligence de l'économie durable ?

## CALENDRIER

Les propositions d'articles sont à envoyer avant le 30 janvier 2017. Elles devront être présentées dans un document respectant les exigences suivantes, au format Word (aucun document pdf ne sera accepté) :

- Première page : le titre prévisionnel de l'article, le statut et les coordonnées professionnelles des auteurs.
- Deuxième page : le titre et un résumé (en 5000 signes au maximum) de votre proposition d'article qui indiquera le sujet, la démarche de recherche sous-jacente et les principaux apports de la réflexion.

Une réponse sera adressée dans les 15 jours.

Les auteurs dont les propositions auront été retenues remettront leurs articles définitifs avant 15 avril 2016. Les articles seront soumis à évaluation en double aveugle et feront l'objet d'un retour aux auteurs sous six semaines.

La R2IE invite les auteurs à prendre connaissance des consignes générales de rédaction disponibles à cette adresse : <http://www.revue-r2ie.com/>

### **ADRESSE DE CONTACT**

Merci d'adresser vos propositions d'articles à la fois à Christian Marcon ([cmarcon@poitiers.iae-france.fr](mailto:cmarcon@poitiers.iae-france.fr)) et Philippe Schäfer ([schaferp@esc-larochelle.fr](mailto:schaferp@esc-larochelle.fr)).

### **A propos de la R2IE**

La R2IE est une publication scientifique ayant vocation à étudier les différents aspects de l'intelligence économique, tels que la veille stratégique, la communication d'influence, la gestion du risque ou encore la sécurité économique des entreprises et des états.

A ce titre, elle accueille des contributions pluridisciplinaires : économie et gestion, droit, sciences politiques, sciences de l'information et de la communication...

La R2IE est classée parmi les revues qualifiantes par la CNU 71, et reconnue comme revue émergente par la FNEGE.

Directeur de la publication : Ludovic François, Professeur affilié à HEC Paris (HDR)

Rédacteur en chef : Christian Marcon, Professeur des universités (IAE – Université de Poitiers)

### **COMITE SCIENTIFIQUE DE CE NUMERO :**

Le [comité scientifique permanent](#) de la revue est complété pour ce numéro spécial par les chercheurs suivants :

Camille ALLOING, maître de conférences en sciences de l'information et la communication

Vincent HELFRICH, professeur associé en sciences économiques, Groupe Sup de Co La Rochelle

Christian MARCON, professeur en sciences de l'information et la communication, Université de Poitiers

Fanny ROMESTANT, professeur assistant en sciences de gestion, Groupe Sup de Co La Rochelle

Dimbi RAMONJY, professeur associé en sciences de gestion, Groupe Sup de Co La Rochelle

David SALVETAT, professeur associé en sciences économiques, Groupe Sup de Co La Rochelle

Philippe SCHÄFER, professeur associé en sciences de gestion, Groupe Sup de Co La Rochelle